



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°11 du 14 juin 2024

L'arrivée d'une perturbation est annoncée pour cette fin de semaine. Les températures restent fraîches pour la saison.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : bon état sanitaire,
Chou : les pucerons et les aleurodes font leur apparition,
Oignon : bon état sanitaire,
Poireau : bon état sanitaire,
Salade : dégâts de pigeon et *Bremia* à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 4

OIGNON : 7

POIREAU : 8

SALADE : 9

Notes nationales biodiversité : 13

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 13

Journées Ambroisie :

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



JUIN

L	M	J	V	S	D
				01	02
03	04	05	06	07	08
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : ambrosie-risque.info



Avec le soutien financier de



CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

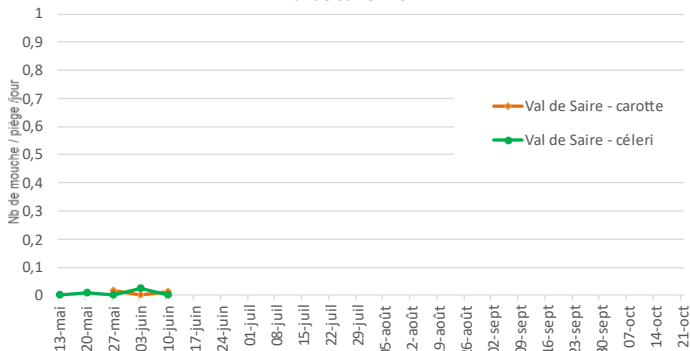
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles de céleri rave	
		1 parcelle de carotte	
76		1 parcelle de carotte	
		1 parcelle céleri rave	
50	Mont Saint Michel	4 parcelles de carotte	Céleri : jeunes plants à croissance du feuillage Carotte : de levée à début grossissement
	Créances	1 parcelle de céleri-rave	
	Surtainville	3 parcelles de carotte	
	Val de Saire	1 parcelle de céleri rave	
	Val de Saire	2 parcelles de carotte	
27	Vallée de Seine	3 parcelles de céleri branche	
		3 parcelles de carotte	
		1 parcelle de céleri branche	
		1 parcelle de céleri rave	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

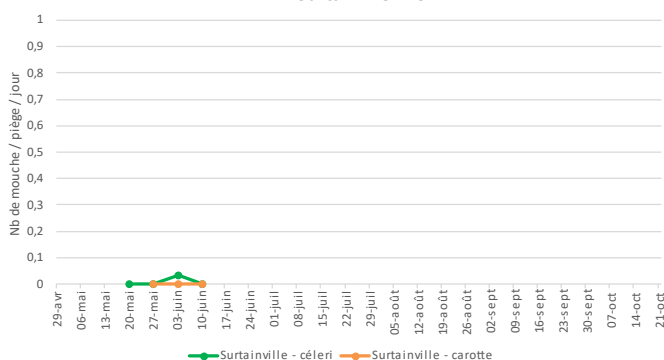
Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2024



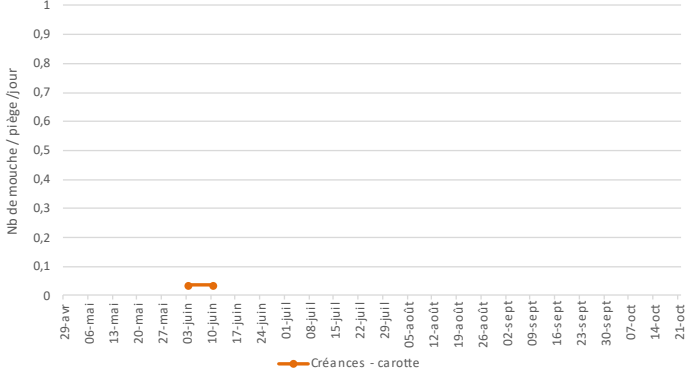
Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2024



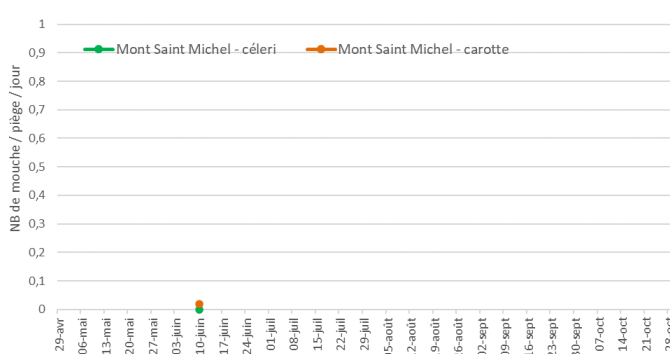
Créances :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2024

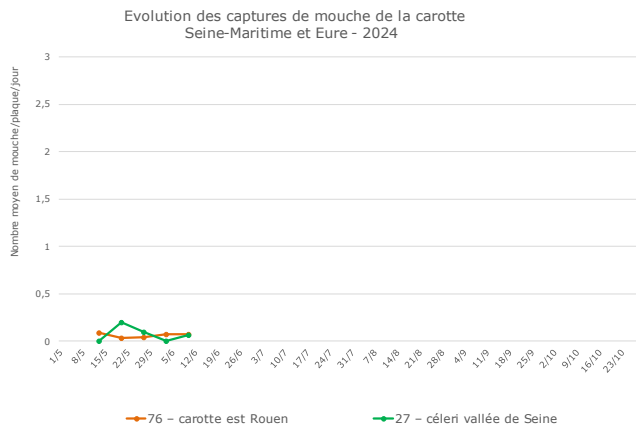


Mont Saint Michel :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2024



Haute-Normandie :



Aucune capture dans les parcelles du Calvados.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>**Evolution du risque :**

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Aucune mouche du céleri n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

Observation :

Des galeries de mouche du céleri sont observées dans les céleris branches du val de Saire sur 20 à 24% des plants. La présence est stable dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Galerie de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, la présence importante de galeries peut-être préjudiciable jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branch : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Cette semaine, il n'a pas été observé de pucerons dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	2 parcelles de chou	
14	Nord de Caen	3 parcelles de chou de Milan et cabus	Choux : 8 feuilles à début pomaison
	Val de Saire	5 parcelles de Milan et cabus	
		2 parcelles de navet	
50	Surtainville	1 parcelle de chou 1 parcelle de navet	

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes ont été notés dans deux parcelles situées en vallée de Seine sur 4 à 5% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les averses annoncées ne sont pas favorables à leur installation. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Globalement peu à pas d'altises dans les parcelles de chou du réseau. En parcelles de navets, leur présence est stable.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions annoncées sont peu à pas favorables au développement de ce ravageur. **Le risque de développement sur les jeunes plants est faible.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

Chenilles :**Observations :**

Les premières chenilles de teignes ont été observées dans une parcelle du Calvados sur 1% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables à l'activité des papillons. La pression est pour le moment **nulle à faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Comme les semaines précédentes, les captures restent quasi nulles dans le nord Cotentin. Des mouches ont été piégées dans une parcelle de navet sur le secteur de Surtainville avec 2 mouches/piège/semaine.

Evolution du risque :

A ce jour peu de captures, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont notés uniquement en vallée de Seine dans les deux parcelles sur 4 à 15% des plantes. Des pucerons cendrés sont observés dans une parcelle.

Evolution du risque :

Les averses annoncées ne sont pas favorables à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladie du feuillage :

La présence d'*Alternaria* sp. est observée dans deux parcelles de choux du val de Saire sur 24 à 40% selon les variétés. Cette présence est plutôt stable.



Alternariose (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les pluies sont favorables au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans plusieurs parcelles de choux quel que soit le secteur.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	3 parcelles : 2 de semis + 1 de plants	De 4 à 6feuilles
14		4 parcelles de semis	

Bon état sanitaire des parcelles du réseau.

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. La perturbation annoncée risque de créer des conditions favorables à son développement.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	5 parcelles dont 1 pépinière	De 2 à 5-6 feuilles
	Surtainville	2 parcelles dont 1 pépinière	
	Val de Saire	5 parcelles plantées	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées	

Thrips :**Observations :**

Quelques thrips ont été observés sur certains secteurs :

- Créances : présence de thrips dans deux parcelles plantées sur 4 à 12% des plants,
- Surtainville : présence de thrips dans une parcelle sur 4% des plants.

Relevé des pièges :

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Surtainville	0,167	1,33	0,22	1	2
Val de Saire	0,99	2,32	0,73	0,94	2,5
Créances	/	/	/	0,09	0

Les relevés des pièges restent faibles pour le moment.

Evolution du risque :

Comme les semaines précédentes, les populations restent très faibles et les averses annoncées ne leur seront pas favorables. **Le risque reste faible.**

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

Des mouches sont toujours piégées dans les trois secteurs.

Nuisibilité :

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Evolution du risque :

Une activité de ces mouches est enregistrée dans certaines parcelles. Evolution à suivre, les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Rouille :

Des taches de rouille sont présentes dans deux parcelles de la côte ouest du Cotentin sur 8 à 20% des plantules.

Evolution du risque :

Le retour des averses sera favorable à cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
76 - 27		2 parcelles	
50	Mont Saint Michel	4 parcelles de laitues et 2 de frisées	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Limace :**Observations :**

Il n'est pas signalé de dégâts de limaces dans les parcelles du réseau cette semaine.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Le retour des averses sera de nouveau favorable aux limaces. Leur activité est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage :**

Des captures sont enregistrées sur le secteur de Créances et du Mont Saint Michel avec respectivement 6 et 12 papillons dans le piège cette semaine.

Observations :

Des pontes ont été notées dans les deux parcelles de laitues du secteur de Créances sur 4 à 8% des plantes.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques de ce début de semaine ont été favorables à l'activité des papillons.

Puceron :**Observation :**

Des pucerons sont présents dans cinq parcelles du réseau. Ils sont constatés sur 8 à 24% des plantes sur les secteurs de la vallée de Seine, du Calvados, de Créances et de Surtainville.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

R**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

Thrips :**Observation :**

La présence de thrips est notée dans deux parcelles du Calvados sur 20% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques ont été favorables aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observations :**

Des taches de mildiou sont toujours présentes dans certaines séries quel que soit le secteur. Elles sont notées sur 5 à 50% des plantes.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-40).

B**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Sclérotinia et botrytis

Observations :

Il n'est pas signalé de nouveaux cas de sclérotinia dans les parcelles du réseau. Quelques pourritures causées par du *Botrytis* sont observées en vallée de Seine sur moins de 1% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans quatre parcelles du Calvados et une en vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon sur les feuilles de laitue Iceberg

FOCUS AMBROISIE

ATTENTION A L'AMBROISIE !



Epi d'Ambroisie



Feuille d'Ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français selon différents niveaux d'infestation. Elle se reconnaît à ses feuilles fortement découpées, du même vert des deux faces et qui n'ont pas d'odeur quand on les froisse.



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre



Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie :

Vous pouvez la signaler

En ligne, en utilisant la plateforme suivante : <http://www.signalement-ambroisie.fr/> sur laquelle vous pourrez envoyer les photos en direct

Par **téléphone** en direct à FREDON Normandie au **02.31.46.96.50**

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : www.ambroisie.info
consulter le site internet de FREDON Normandie : fredon.fr/normandie



Note nationale BSV : Ambroisie <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-ambroisie-a1834.html>

Notes nationales biodiversité :



B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



R Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière